



PASS

2021-2022



PASS organisation générale de l'année
le programme
les modalités de contrôle des connaissances (MCC)

accès aux études de santé MMOP + K + E
principes - conditions de candidatures - parcours possibles

les principales dates de l'année

Serge Lumbroso, Président du jury de PASS



PASS

2021-2022

information - communication

emails les lire souvent et vraiment les lire...

Moodle – ENT (Environnement Numérique de Travail) *moodle-assistance@umontpellier*

site Faculté de Médecine (/etudes-et-formations/pass/etudiants-inscrits/)

réseaux sociaux Fac médecine :

twitter @FacultemedMPL, FB @FacMedcineMtpNimes, Instagram @facmedecinemtprnimes

tutorats

scolarités *pass-bureau@umontpellier.fr*



l'accès aux études de santé

Filières de santé

MMOP

Médecine
Maïeutique
Odontologie
Pharmacie

Montpellier ou Nîmes

Kinésithérapie

Ergothérapie

parcours antérieurs

PASS

Parcours Spécifique accès Santé

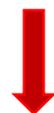
LAS

Licence avec accès Santé



candidature

candidature sur conditions
après 1, 2 ou 3 années de licence
candidature à 1 ou pls filières
max 2 candidatures



procédure d'admission à
MMOP K E



PASS

2021-2022

organisation des enseignements et évaluation

3 sites d'enseignements

Pharmacie - Flahaut



env. 450 étudiants

Médecine - Nîmes



env. 450 étudiants

Médecine - ADV



env. 900 étudiants

les enseignements sont IDENTIQUES

- cours magistraux dispensés sur un site et vidéotransmis en direct vers les deux autres sites en différé l'après midi (selon groupes)
- enregistrements des cours mis à disposition dès l'après midi
- ED et tutorats identiques

examens sur sites



PASS : le programme

49 ECTS majeure santé

+ 1 ECTS anglais

10 ECTS de mineures disciplinaires

correspondent aux options (sous-voeux) parcousup

*lisez
vos
mails*

LAS

48/60 ECTS majeure disciplinaire

12 ECTS mineure santé



PASS : les mineures disciplinaires (semestre 2)

pour poursuite d'étude LAS2 si PASS validée et deuxième candidature MMOP

Université de Montpellier

Chimie

Mécanique

Physique Chimie

Physique

Electronique, Energie électrique, Automatique

Economie

Droit



Université Paul Valéry

Humanités Latin ou Grec

Psychologie

Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)



Université de Nîmes

Sciences de la vie

Droit

Psychologie



Université de Perpignan

Sciences de la vie/SVT

Droit *(Perpignan, Narbonne)*

Economie-gestion

Mathématiques

Physique Chimie

Chimie



sur Moodle : détails des débouchés proposés par ces formations



PASS : le programme

responsables

Biochimie :

Sophie Mary, Fabrice Raynaud

Chimie :

Josiane Nurit

UE1 Chimie-Biochimie (S1)

CM 32h ED 18h ECTS 6

Liste des cours magistraux et progression pédagogique :

- **ECUE 1.1 CHIMIE (CM 11h)**

- Atomistique D DURAND
- Thermodynamique J NURIT
- Equilibres chimiques J NURIT
- Chimie Organique: éléments de base en Santé PA BONNET

- **ECUE 1.2 BIOCHIMIE * (CM 21h)**

- Acides aminés, Protéines, bases d'enzymologie S LEHMANN
- Glucides : éléments structuraux et métaboliques P. PHILIBERT
- Lipides : éléments structuraux et métaboliques JP CRISTOL
- Intégration générale du métabolisme S MARY

* CM → mineure santé « Molécule aux tissus »

Enseignements dirigés :

chimie : ED 10h

- 1 ED Atomistique
- 1 ED Thermodynamique
- 1 ED Equilibres chimiques
- 2 ED Chimie organique

biochimie : ED 8h

- 1 ED Acides amines, peptides, protéines et enzymes
- 1 ED Glucides
- 1 ED Lipides
- 1 ED Intégration du métabolisme + Révisions

programmes détaillés : voir Moodle



PASS : le programme des UE santé, Semestre 1

UE	libellé	Volume horaire (CM)	volume horaire (ED)
UE1	Chimie-Biochimie	32	18
UE2	Génome-génétique	13	8
UE3	Cellules et tissus	34	22
UE4a*	Physiologie humaine générale	32	8
UE5a*	Sciences Humaines et Sociales Les institutions de santé – Socio-histoire de la santé	44	4
UE6a*	Médicaments et autres produits de santé Cycle de vie du médicament et du dispositif médical	20	4
UE10	Anglais	4	0

* Physiologie, SHS et MAPS sont en 2 parties, une UE au S1, une au S2



PASS : le programme des UE santé, Semestre 2

UE	libellé	Volume horaire CM	Volume horaire ED
UE4b	Physiologie humaine Adaptations physiologiques	16	4
UE5b	Sciences Humaines et Sociales Le vivant et les normes	16	4
UE6b	Médicaments et autres produits de santé Bases chimiques en santé	7	8
UE7	Physique et biophysique	35	28
UE8	Biostatistiques et épidémiologie	14	6
UE9	Massif cranio-facial : structures et fonctions	21	0
UE11	<i>Module préparatoire au second groupe d'épreuves</i>	8	0
UE12	<i>Découverte des métiers de santé</i>	4	0

PASS : les mineures disciplinaires (semestre 2)

option parcoursup (Universités) poursuite en LAS2	mineure disciplinaire	UE	ECUE	ECTS
Droit (UM, Unîmes, UPVD)	Droit	UE Introduction au Droit privé		4
		UE Introduction au Droit public		4
		UE Introduction historique au Droit		2
Economie (UM, UPVD (eco- gestion))	Economie	Microéconomie		4
		Macroéconomie		4
		Problèmes économiques contemporains		2
Humanités (UPV)	Humanités	Humanités Latin		10
		Humanités Grec ancien		10
Psychologie (UPV, Unîmes)	Psychologie	Psychologie	Introduction en psychologie sociale	2
			Introduction en psychologie clinique	2
			Introduction en psychologie cognitive	2
			introduction en psychologie du développement	2
			Origines, Actualités et devenir de la psychologie	2
Mathématiques (UPVD)	Mathématiques	Analyse	Analyse	5
			Calcul intégral et séries numériques	
		Algèbre linéaire	Bases du raisonnement Algèbre linéaire	5
MIASHS (UPV)	MIASHS	Introduction à la programmation : Python		4
		Analyse mathématique		6
EEA (UM)	PCSI	Outils mathématiques pour les sciences		5
Mécanique (UM)				
Physique (UM)		Physique avancée pour la réorientation		5
Physique chimie (UM, UPVD) Chimie (UM, UPVD)				
SV.T (UPVD, Unîmes)	SV.T	Outils mathématiques pour les sciences		5
		Sciences de l'environnement		2,5
		Ouverture en Sciences de la Vie		2,5

programmes détaillés : voir Moodle



PASS : les MCC

Modalités de Contrôle des Connaissances

Principes de validation de l'année PASS

- Admis si note à l'année \geq à 10 sur 20
- session 1 et session de rattrapage
- Compensation à l'année
 - total des points apportés par l'ensemble des UE de l'année
 - **Il faut avoir 300 points sur 600**, conférant **60 ECTS**
- Validation d'une UE (et de ses ECTS) si \geq 10 sur 20 dans cette UE

la validation de PASS (en session 1 ou 2) permet le **passage en LAS2**, de droit, dans les formations correspondant aux options parcoursup

si PASS non validée : **PAS de redoublement**
réorientation via parcoursup



PASS

2021-2022

qu'est-ce qu'un ECTS ?

ECTS = European Credits Transfer System

systeme LMD (Licence, Master, Doctorat) européen, et de transferts de crédits (ECTS) entre pays

Chaque unités d'enseignements (UE) est affectée d'une valeur en ECTS

Les UE sont définitivement acquises dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne

L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits ECTS correspondants

les ECTS sont Transférables en France et dans les pays de l'Espace Européen. 60 crédits correspondent dans chacun de ces pays à une année de formation validée. Capitalisables, c'est-à-dire définitivement acquis, quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.

mécanisme de compensation

Le mécanisme de compensation permet à l'étudiant de compenser une note inférieure à 10 sur 20 grâce aux notes supérieures à 10, **la moyenne de l'ensemble** validant une note de 10 sur 20 **à l'année**

Attention : l'attribution des 60 ECTS à l'année par compensation, ne signifie pas validation des UE constitutives de l'année si ces UE ont une note inférieure à 10 sur 20



compensation

	UE	ECTS	Points max	note sur 20	points obtenus	UE validée
UEs du domaine de santé	UE1	6	60	12	36	oui
	UE2	3	30	10	15	oui
	UE3	6	60	9	27	non
	UE4	5	50	6	15	non
	UE5	5	50	15	37,5	oui
	UE6	6	60	10	30	oui
	UE7	5	50	8	20	non
	UE8	6	60	11	33	oui
	UE9	3	30	3	4,5	non
	UE10	5	50	13	32,5	oui
UEs de mineure disciplinaire		10	100	9,9	49,5	non
			600	10	300	

exemple

6 UE validées
portant **31 ECTS**

compensation :
moyenne à l'année obtenue
Année PASS validée
60 ECTS acquis

→ passage LAS2 OK



PASS : les MCC – Semestre 1

UE du domaine santé

UE	libellé	ECTS	points	Nature contrôle session 1	Durée épreuve	Nature contrôle session 2	Durée épreuve
UE1	Chimie-Biochimie	6	60	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE2	Génome-génétique	3	30	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE3	Cellules et tissus	8	80	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE4a	Physiologie humaine générale	5	50	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE5a	Sciences Humaines et Sociales Les institutions de santé – Socio-histoire de la santé	5	50	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE6a	Médicaments et autres produits de santé Cycle de vie du médicament et du dispositif médical	2	20	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE10	Anglais	1	10	Connexion à distance		Connexion à distance	



PASS : les MCC – Semestre 2

UE du domaine santé

UE	libellé	ECTS	points	Nature contrôle session 1	Durée épreuve	Nature contrôle session 2	Durée épreuve
UE4b	Physiologie humaine Adaptations physiologiques	3	30	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE5b	Sciences Humaines et Sociales Le vivant et les normes	3	30	redactionnel présentiel	2h	QCM présentiel	1h
UE6b	Médicaments et autres produits de santé Bases chimiques en santé	2	20	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE7	Physique et biophysique	8	80	QCM présentiel	1h30	QCM présentiel	1h
UE8	Biostatistiques et épidémiologie	2	20	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE9	Massif cranio-facial : structures et fonctions	2	20	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE11	Module préparatoire au second groupe d'épreuves	0					
UE12	Découverte des métiers de santé	0					

lisez vos mails



PASS : les MCC – Semestre 2

mineures disciplinaires

10 ECTS – 100 points

document officiels détaillés sur Moodle, fin septembre



l'accès aux études de santé

conditions de candidature à MMOP

1^{ère} candidature

validation de l'année PASS
à la première session

60 ECTS

dont au moins 12 ECTS portés par des UE du domaine santé

PASS

inscription = une candidature utilisée

que les conditions de candidature
soient remplies ou pas

2^{ème} candidature

>= 60 ECTS **de plus** soit 120 ou 180 ECTS : LAS 2 ou LAS 3

dont au moins 12 ECTS portés par des UE du domaine santé



compensation et les « 12 ECTS » du domaine de santé

	UE	ECTS	Points max	note sur 20	points obtenus	UE validée
UEs du domaine de santé	UE1	6	60	12	36	oui
	UE2	3	30	10	15	oui
	UE3	6	60	9	27	non
	UE4	5	50	6	15	non
	UE5	5	50	15	37,5	oui
	UE6	6	60	10	30	oui
	UE7	5	50	8	20	non
	UE8	6	60	11	33	oui
	UE9	3	30	3	4,5	non
	UE10	5	50	13	32,5	oui
UEs de mineure disciplinaire		10	100	9,9	49,5	non
			600	10	300	

exemple 1

6 UE validées
du domaine de santé
portant **31 ECTS**

compensation :
Année PASS validée
60 ECTS acquis (**session 1**)

pré-requis pour candidater
à MMOPK : **OK**



compensation et les « 12 ECTS » du domaine de santé

	UE	ECTS	Points max	note sur 20	points obtenus	UE validée
UEs du domaine de santé	UE1	6	60	9	27	non
	UE2	3	30	9	13,5	non
	UE3	6	60	15	45	oui
	UE4	5	50	9	22,5	non
	UE5	5	50	9	22,5	non
	UE6	6	60	9	27	non
	UE7	5	50	9	22,5	non
	UE8	6	60	9	27	non
	UE9	3	30	17	25,5	oui
	UE10	5	50	9	22,5	non
UEs de réorientation		10	100	9	45	non
			600		300	

exemple 2

Année PASS validée
60 ECTS acquis

2 UE du domaine de santé
validées, portant **9 ECTS**

pré-requis pour candidater
à MMOPK : **NON**

→ passage LAS2, devra acquérir
une ou des UE supplémentaires
parmi les UE des mineures santé,
pour au moins 3 ECTS



PASS : admission MMOP les (grands) principes

les prérequis

validation de l'année à la première session (60 ECTS)
avoir validé 12 ECTS du domaine santé portés par des UE

deux groupes d'épreuves

1^{er} groupe d'épreuves : (jusqu'à 50% des places)

coefficients de pondération propres à chaque filière
appliqués aux notes obtenues aux examens écrits de PASS (1^{ère} session)
établissement d'un classement pour chaque filière
et d'un seuil : candidats admis
choix des candidats

2^{ème} groupe d'épreuves

épreuves orales, nouveau classement et nouveau choix
formation préparatoire proposée au S2



PASS : admission MMOP

les coefficients des UE selon filières : Semestre 1

coefficients 2020-2021

UE	libellé	ECTS	coefficient Médecine	coefficient Maïeutique	coefficient Odontologie	coefficient Pharmacie
UE1	Chimie-Biochimie	6	6	6	5	8
UE2	Génome-génétique	3	3	5	3	5
UE3	Cellules et tissus	8	10	10	10	8
UE4a	Physiologie humaine générale	5	8	8	6	5
UE5a	Sciences Humaines et Sociales Les institutions de santé – Socio-histoire de la santé	5	6	4	5	6
UE6a	Médicaments et autres produits de santé Cycle de vie du médicament et du dispositif médical	2	2	2	2	5



PASS : admission MMOP

les coefficients des UE selon filières : Semestre 2

coefficients 2020-2021

UE	libellé	ECTS	coefficient Médecine	coefficient Maïeutique	coefficient Odontologie	coefficient Pharmacie
UE4b	Physiologie humaine Adaptations physiologiques	3	4	4	4	3
UE5b	Sciences Humaines et Sociales Le vivant et les normes	3	4	2	4	3
UE6b	Médicaments et autres produits de santé Bases chimiques en santé	2	1	2	2	5
UE7	Physique et biophysique	8	10	10	7	6
UE8	Bio statistiques et épidémiologie	2	4	5	4	4
UE9	Massif cranio-facial : structures et fonctions	2	2	2	8	2

mineures disciplinaires non prises en compte pour le classement du premier groupe d'épreuves (pour MMOP)

attention

les mineures disciplinaires apportent 100 points sur les 600 de l'année : il faut valider PASS!!
ces connaissances sont nécessaires si passage en LAS2 pour maintien des chances à la deuxième candidature

ne faites pas l'erreur de ne pas travailler les mineures disciplinaires



le processus d'accès aux études de santé : les étapes

inscription en PASS

examens du semestre 1

depôt candidatures

à une ou plusieurs filières

examens du semestre 2

conditions :

validation de l'année (60 ECTS) à la première session
dont 12 ECTS du domaine de santé

PASS : Kinésithérapie et Ergothérapie :
- pas d'obligation des 12 ECTS santé
- une seule étape (pas d'oral) (jurys spécifiques)

accès à la
procédure d'admission

deux étapes

premier groupe d'épreuves

les notes de l'année de PASS + coefficients

→ classement : accès direct (seuil)

→ max 50 % des places de MMOP

deuxième groupe d'épreuves : oral → les places restantes

admis
en MMOP

non admis

deuxième candidature
acquisition d'au moins 60 ECTS supplémentaires
en LAS2 (120 ECTS) ou LAS3 (180 ECTS)



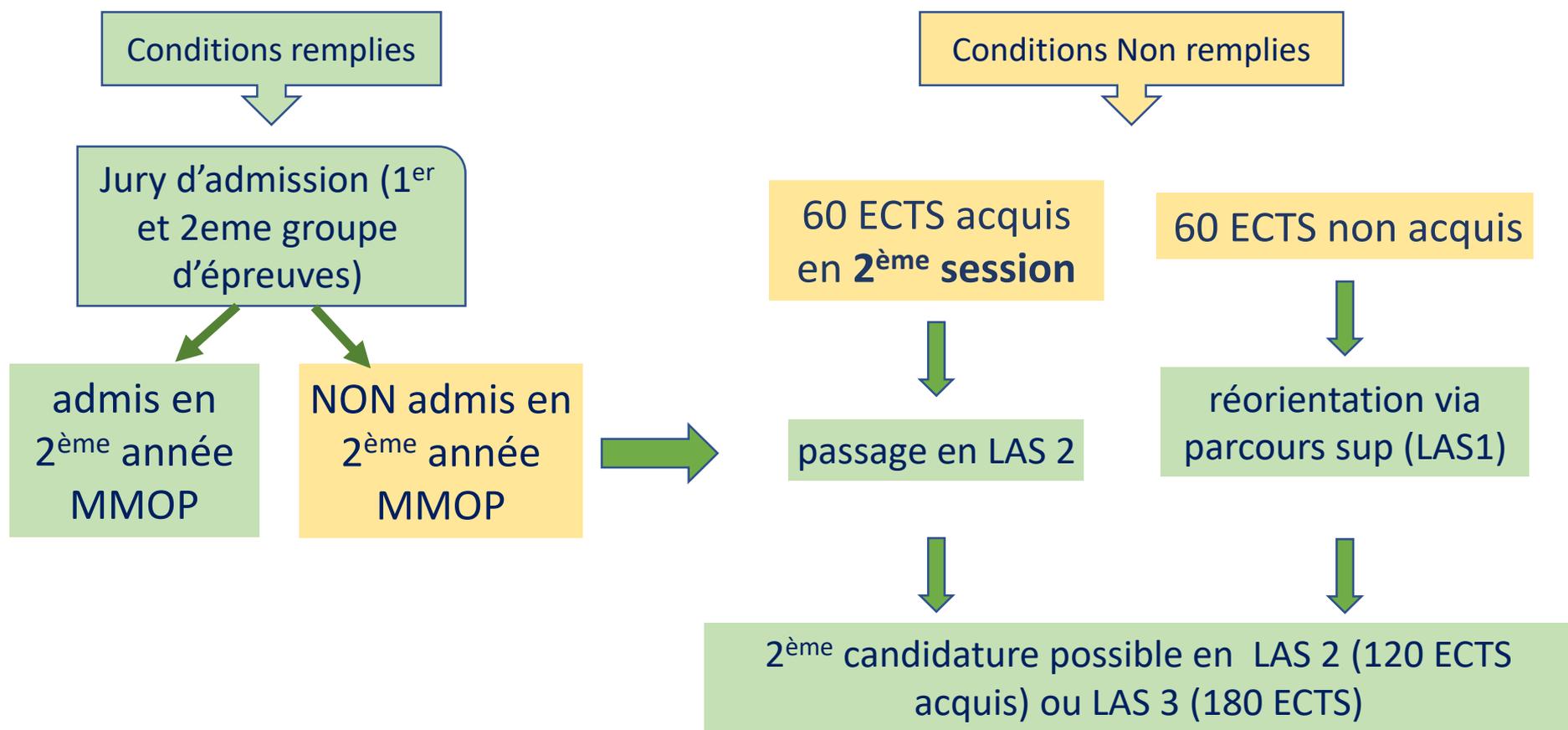
l'accès aux études de santé

Les parcours possibles

PASS

utilisation d'une candidature dès l'inscription

Conditions d'admissibilité : 60 ECTS en première session dont 12 ECTS d'UE santé





Accès à kinésithérapie et ergothérapie

infos détaillées à venir



l'accès aux études de santé

combien de places en MMOP K E ?

numerus clausus → capacités d'accueil en 2^e année MMOP (*numerus apertus*)

CA : déterminées pour chaque filière par les universités et les Facultés
en lien avec les Agences Régionales de Santé
en fonction des besoins régionaux

répartition : PASS max 50% LAS max 50% passerelles \geq 5%
LAS2/3 min 30%

nombre de places et répartition
Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie
votées en CFVU le 30 septembre
(kiné, fixé, par arrêté)



PASS

2021-2022

principales dates

examens du premier semestre : 5 et 6 janvier 2022

examens du deuxième semestre :

UEs domaine santé : 21-22 avril 2022

mineures disciplinaires: 10-11 mai 2022

examens de la session de rattrapage : mi-fin juin 2022

dépôt des candidatures aux filières : environ avril 2022

procédure d'admission : environ 2ème quinzaine de juin – mi-juillet 2022

parcoursup : janvier 2022



PASS

2021-2022

ne pas se disperser

choisir une méthode de travail et s'y tenir

ne pas perdre de temps en stratégies inutiles

travailler les mineures disciplinaires au S2

bien réfléchir aux débouchés offerts en LAS2 et après si non reçu en MMOP

il y a beaucoup de choses intéressantes à faire en dehors de MMOP...

Bon courage !!

et...lisez vos mails !